

# Sylvie Goulard citée dans « Libération »

Article paru dans l'édition du 16 juin 2008

## Sept idées pour sauver l'Europe

*Après le non irlandais au traité de Lisbonne, les pistes pour une Union plus démocratique.*

Si le non irlandais ne paraît pas aussi insurmontable que le double non franco-néerlandais de 2005, il oblige néanmoins les dirigeants européens à s'interroger sur la façon dont ils font l'Europe au quotidien, sur leur pratique démocratique et sur l'adhésion de leurs citoyens au projet communautaire. « Nous avons connu trois accidents industriels en trois ans. Si j'étais chef d'entreprise je m'interrogerais sur le processus de fabrication même si le produit final reste bon », risque Jean-Pierre Jouyet, le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes interrogé par Libération. Plusieurs pistes sont d'ores et déjà explorées pour rapprocher l'Europe des citoyens.

### A court terme

#### Rendre l'Europe plus attentive aux problèmes quotidiens

A Paris, on est persuadé que l'Union doit davantage s'intéresser à la vie des gens : « Nous avons un devoir d'être plus efficaces au service de la vie quotidienne des Européens », a ainsi plaidé samedi Nicolas Sarkozy. « Le Président veut par exemple qu'on débâte du prix du pétrole lors du sommet de jeudi et de vendredi », souligne l'Elysée. « La Commission sait très bien être réactive pour les catastrophes naturelles dans les pays tiers en envoyant de l'aide d'urgence. Pourquoi ne pas réagir de la même façon dans l'Union quand il y a des catastrophes économiques ? » estime Jouyet. Si à Berlin, on ne peut qu'approuver, on met néanmoins en garde contre les « fausses promesses » : « C'est bien de parler du prix du pétrole, mais il n'y a aucune compétence européenne dans ce domaine. On donne donc l'impression que l'Union pourrait faire, mais ne fait rien. »

#### Renforcer la légitimité du Parlement européen

« Si nous voulons que les citoyens soutiennent l'Europe, nous devons créer une Europe des citoyens », prévient le président du Parti socialiste européen, le Danois Poul Nyrup Rasmussen. Cela tombe bien, puisque c'est justement le rôle du Parlement européen. Mais les campagnes pour les élections européennes ont toujours été nationales et aucun des grands groupes qui dominent l'Europarlament n'a jamais proposé un vrai projet pour l'Europe. « Or, la démocratie s'organise à partir des partis politiques », souligne-t-on à Berlin. « Que chaque groupe aille aux élections de juin 2009 en disant quel est son candidat pour la présidence de la Commission au lieu d'attendre que le Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement ne leur propose un nom. » Une analyse à laquelle adhère Paris.

#### Démocratiser la nomination des dirigeants européens

« La démocratie s'incarne dans des personnalités », note justement Sylvie Goulard, la présidente du Mouvement européen France. Or, les dirigeants de l'Union sont toujours choisis à l'issue de tractations de couloirs entre les chefs d'Etat et de gouvernement, le Parlement européen n'ayant qu'à ratifier les choix des « chefs ». Nicolas Sarkozy, qui voulait obtenir un paquet de nominations (président de la Commission, président du Conseil européen, ministre des Affaires étrangères, etc.) lors du sommet de décembre prochain, avant même les élections européennes de juin 2009, n'avait aucune intention de changer de méthode. Ce n'est plus tenable. Le président de la Commission propose ainsi que les partis politiques désignent leur candidat. Pour le président du Conseil européen qui doit être élu par les vingt-sept chefs d'Etat et de gouvernement, il faudrait un appel à candidature et un débat public afin que les raisons du choix soient claires. « Et surtout, il faudrait arrêter de nommer des couillons », prévient crûment Sylvie Goulard.

#### Impliquer davantage les Parlements nationaux

Le traité de Lisbonne donnait pour la première fois aux Parlements nationaux une place dans le fonctionnement de l'Union : ils deviennent directement destinataire de tous les projets de directives et de règlements communautaires ainsi que des propositions de révisions des traités, ils peuvent bloquer le passage du vote à l'unanimité à la majorité qualifiée ou tirer la sonnette d'alarme s'ils estiment que l'Union empiète sur les compétences nationales. Pourquoi ne pas appliquer immédiatement ces dispositions ?

## **A moyen terme**

### **Démocratiser le fonctionnement du Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement**

Sylvie Goulard estime que cette instance, qui se réunit quatre à six fois par an et qui décide à l'unanimité, est « le trou noir de la démocratie » : « Ils sont au sommet de la pyramide européenne mais ils ne sont responsables collectivement devant personne. » Pour la présidente du Mouvement européen France, « aucun des chefs n'a été élu sur un programme européen. Et pourtant, ils décident de toutes les questions importantes, comme le budget européen, le choix des dirigeants ou encore les frontières de l'Union, c'est-à-dire de tout ce qui intéresse les citoyens. Le problème de la démocratie dans l'Union, c'est eux ». « Il faut sortir de ce système de directoire », admet Jean-Pierre Jouyet. Wolfgang Schäuble propose ainsi que le président du Conseil européen soit élu au suffrage universel direct...

### **Permettre une Europe à plusieurs vitesses**

« Il faut arrêter de vouloir imposer le même rythme à tout le monde. Tout ce qui est solide a été fait à quelques-uns », estime Jean-Luc Sauron, président de l'Association des juristes européens. « Il faut se donner les moyens de gérer la diversité au sein de l'Union », acquiesce Jouyet. Si l'Irlande refuse de revoter ou vote une seconde fois « no », la question de sa sortie sera posée et sans doute résolue par la création d'une Union de deuxième division à côté de la première qui fonctionnerait selon les règles du traité de Lisbonne.

### **Organiser un référendum européen sur les objectifs de l'Union**

Ni Paris, ni Berlin ne sont opposés par principe à une telle idée. Il ne s'agirait pas de faire voter tous les citoyens européens sur un nouveau traité, par essence complexe, mais plus simplement de s'assurer qu'ils acceptent toujours les objectifs de l'intégration communautaire. « Cela permettrait de vérifier que nous sommes collectivement toujours d'accord avec l'objectif final », réfléchit Jean-Pierre Jouyet. Il n'est, en tout état de cause, pas question d'aller plus loin, notamment en renégociant une nouvelle constitution. Quant à créer une Assemblée constituante européenne, Berlin en écarte tout simplement l'éventualité : « Le pouvoir constituant appartient aux Etats. Pour qu'il en aille différemment, il faudrait modifier non seulement les traités européens mais aussi l'ensemble des constitutions nationales. Et ça, ce n'est pas pour demain. »

De notre correspondant à Bruxelles (UE) JEAN QUATREMER  
© Libération

Source :  
<http://www.liberation.fr>